

IPACE

Impact Philanthropy and Children Empowerment

Genève

Rapport de l'organe de révision sur l'Examen Succinct ISRE-CH 2400
à l'Assemblée Générale de l'Association
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023



Rapport de l'organe de révision

sur l'Examen Succinct ISRE-CH 2400

à l'Assemblée Générale de l'Association
IPACE - Impact Philanthropy and Children Empowerment
Genève

Genève, le 23 février 2024

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de profits et pertes, tableau de variation des fonds, annexe) de **IPACE - Impact Philanthropy and Children Empowerment, association caritative**, Genève, pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2023**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au **Comité d'Association** alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse ISRE-CH 2400 (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une Review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la loi et la norme Swiss GAAP RPC 21.

BEAU HLB (AUDIT) SA

Mehmet Cem ÜNAL
Réviseur agréé – ASR 504 076

Annexes :

- comptes annuels, annexe, tableau de financement de projets et tableau de variation de fonds

Association Impact Philanthropy and Children Empowerment (IPACE)

Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)

Tous les montants sont en CHF

	31.12.2023	31.12.2022
<u>Actifs</u>		
Liquidités	41 193	38 329
Débiteurs	-	-
Actifs transitoires	-	-
Total Actifs	41 193	38 329
<u>Passifs</u>		
Créanciers	-	-
Passifs transitoires	539	539
Fonds affectés	2 000	-
Résultats reportés	37 790	21 006
Résultats	864	16 784
Total Passifs	41 193	38 329

Association Impact Philanthropy and Children Empowerment (IPACE)

Compte de résultat

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)

Tous les montants sont en CHF

	31.12.2023	31.12.2022
<u>Produits d'exploitation</u>		
Revenus des fonds affectés	-	11 965
Dons non affectés	25 625	29 792
Cotisation des membres	3 250	3 100
Sponsoring collecte de fonds	-	-
Subvention de collectivités publiques	-	-
Total produits d'exploitation	28 875	44 857
<u>Charges d'exploitation</u>		
Charges directes de projets humanitaires	26 995	27 113
Frais de collecte de fonds	-	-
Charges administratives	662	664
Total charges d'exploitation	27 657	27 777
Résultat d'exploitation	1 218	17 080
Résultat financier	-354	-296
Résultat exceptionnel	-	-
Résultat net de l'exercice	864	16 784

Association Impact Philanthropy and Children Empowerment (IPACE)

Annexes aux Etats financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Tous les montants sont en CHF

1. Présentation

Impact Philanthropy and Children Empowerment « IPACE » est une association sans but lucratif organisée corporativement et régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a été fondée en 2019 et son siège est à Genève.

IPACE a pour but de développer et financer des projets humanitaires dans les pays en développement, principalement au Vietnam, afin de venir en aide aux populations défavorisées. Les axes d'intervention de l'association incluent, mais ne se limitent pas, à : l'aide aux enfants démunis et orphelins, la distribution de produits de première nécessité aux populations défavorisées, et le financement de travaux d'utilité publique en milieu rural afin d'améliorer le quotidien des communautés.

Pour atteindre ce but, IPACE s'associe avec un réseau local de collaborateurs qui, par leur expérience sur le terrain et leurs engagements existants dans des actions humanitaires diverses, permettent à l'association d'identifier les zones d'intervention, projets à mettre en place et besoins de financement y relatifs. Ce réseau local de collaborateurs, et dans la mesure du possible, un membre du Comité, veilleront sur place au bon déroulement des projets financés.

L'association bénéficie d'une exonération de l'impôt cantonal et communal, ainsi que de l'impôt fédéral direct, jusqu'en 2023.

2. Principes comptables

a. Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers d'IPACE ont été établis conformément aux statuts d'IPACE, aux dispositions applicables du Codes des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

b. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

c. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

d. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de boucllement.

e. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

f. Créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des prestations réalisées à la date du boucllement.

g. Dons non affectés

Les dons non affectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

h. Fonds affectés

Les fonds affectés à un projet particulier ne sont pas reconnus directement dans le compte de résultat. La reconnaissance est différée tant que la condition de l'affectation n'est pas remplie.

Association Impact Philanthropy and Children Empowerment (IPACE)

Annexes aux Etats financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Tous les montants sont en CHF

i. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie d'IPACE n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3. Donateurs privés – fonds libres

Les dons privés sans affectation à un projet précis sont considérés comme des fonds libres.

4. Prestations bénévoles

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, des prestations bénévoles d'un volume de 75 heures de travail, pouvant être estimées à une valeur de CHF 3'750, ont été offertes à l'organisation.

5. Dons matériels et de prestations

L'association n'a pas reçu de dons matériels et de prestations en 2023.

Méthode utilisée pour le calcul des charges administratives et charges de collecte de fonds

L'association applique la méthode ZEWO pour le calcul des charges.

7. Événements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le Comité le 25.01.2024. Entre le 31 décembre 2023 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs d'IPACE au 31 décembre 2023 ou qui devrait être présenté ici.

8. Rapport de performance

IPACE publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

Association Impact Philanthropy and Children Empowerment (IPACE)

Financement de projets

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Tous les montants sont en CHF

Projets	Fonds affectés	Fonds libres	Total financement	Total dépenses
Projets d'école				
Construction de classes de maternelle et sanitaires- Hoa Hong - Phu Thuan - Phu Tan - Ca Mau		13 255	13 255	13 255
Total intermédiaire (1)	-	13 255	13 255	13 255
Aide aux écoliers défavorisés				
Distribution de vélos - Tan Loc Dong - Ca Mau		1 679	1 679	1 679
Distribution de cartables et cahiers - Tan Loc Dong - Ca Mau		256	256	256
Distribution de bourses d'étude - Thoi Binh - Ca Mau		2 218	2 218	2 218
Distribution d'imperméables - Chu Pah & Dak Doa - Gia Lai		990	990	990
Total intermédiaire (2)	-	5 142	5 142	5 142
Aide aux orphelinats				
Orphelinat Ninh Hoa - Khanh Hoa		976	976	976
Orphelinat Tan Thoi An - Saigon		1 617	1 617	1 617
Centre d'accueil d'orphelins et parents démunis - Go Vap - Saigon		1 467	1 467	1 467
Orphelinat - Huong Thuy - Hue		1 316	1 316	1 316
Total intermédiaire (3)	-	5 376	5 376	5 376
Aide aux communautes défavorisées				
Forage de puits - Biabre - la Pet - Gia Lai		2 159	2 159	2 159
Forage de puits - Breng - la Pet - Gia Lai		1 062	1 062	1 062
Total intermédiaire (4)	-	3 222	3 222	3 222
Total	-	26 995	26 995	26 995

Association Impact Philanthropy and Children Empowerment (IPACE)

Tableau de variation de fonds

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Tous les montants sont en CHF

2023

Fonds affectés	01.01.2023	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.2023
Construction de ponts - Ca Mau	-	2 000	-	-	2 000
Total fonds affectés	-	2 000	-	-	2 000
Fonds propres					
Capital versé	-				-
Réserves	-				-
Résultats reportés	37 790			864	38 654
Résultat de l'exercice	-	864		-864	-
Total fonds libres	37 790	864	-	-	38 654